



VAL-DE-VESLE

**COMPTE-RENDU DE
COMMISSION**

COMMISSION

« CRÉER DU LIEN / VIE LOCALE »

Mardi 29 novembre 2022 à 20^{h15} à la Mairie

Membres présents :

Karine HUART, Micheline BELLOUIN, Grégory DELAVENNE, Eden LEICHTENAU, Denis MOREAU, Nathalie ROUSSEL MORIN et Stéphane VANLOMMEL

Membre excusé :

Isabelle PERRIN

1. Demande de subvention de la Coopérative Scolaire pour l'organisation de la Classe de neige :

Voici le courrier de Madame Dorothée SACY, Directrice de l'Ecole Primaire :

« Nous envisageons l'organisation d'une classe de neige au mois de mars 2023 pour les enfants des classes de CE2-CM1 et CM1-CM2, soit 53 élèves au centre Neige et Plein Air de Lamoura dans le JURA.

Le devis qui a retenu notre attention s'élève à 535,80€ par enfant, soit un total de 28400 € à verser avant le mois de Février 2023 au centre d'accueil, sans compter le transport ni les animateurs non recrutés à ce jour.

Le financement se fera conformément aux règles édictées par la Communauté Urbaine du Grand Reims :

- 1/3 à la charge des Parents
- 1/3 à la charge de la coopérative scolaire
- 1/3 à a charge de la communauté Urbaine du Grand Reims (somme remboursée après le séjour)

Soit environ 10 000€ pour chaque partie.

Nous avons déjà reçu une aide financière du Comité des Fêtes et savons que le Comité de Parents d'élèves participera financièrement à cette classe de neige.

Nous souhaitons toutefois que, comme par le passé, ces aides d'associations locales se déduisent de la part financière des familles.

Il va donc rester à la charge de la coopérative scolaire la totalité de sa part qu'elle ne peut financer sans aide.

J'ai donc l'honneur de solliciter une aide financière de 8000€ en faveur de la coopérative scolaire de Val-de-Vesle qui permettra l'organisation de cette classe de neige. »

Après concertation des membres de la commission, il est proposé d'allouer une subvention en faveur de la coopérative scolaire de Val-de-Vesle de 8000€ qui permettra l'organisation de cette classe de neige. Ce voyage proposé depuis toujours aux enfants dans leur parcours à l'école primaire nous paraît essentiel.

2. Décorations et illuminations pour les fêtes de fin d'année :

Karine HUART remercie Denis MOREAU pour son investissement au côté de la société LANTENOIS pour l'installation des motifs qui se fera ce mercredi 30 novembre.

Les membres de la commission se retrouvent le samedi 03 décembre 2022 à 9h30, afin d'installer les sapins en guirlande led pétillante que la commune a investi cette année. Pour rappel à Wez devant le parvis de l'église hauteur de 5m avec une largeur de 2,40m, à Courmelois hauteur de 3m avec une largeur de 1,75m.

Nous avons hâte de voir le résultat !

3. Questions diverses :

- ⇒ Nous proposons de distribuer les colis aux personnes de plus de 70 ans avec tout le Conseil municipal le samedi 10 décembre 2022. (Horaire à définir)
- ⇒ Nous remercions toutes les personnes qui ont apporté un don pour la Banque Alimentaire. L'an prochain nous souhaitons avec les membres du CMEJ nous rendre sur place afin de découvrir le triage des dons et la distribution.
- ⇒ Location du Foyer rural : La petite salle doit-être fermée chaque jour après le service. Denis MOREAU demande à avoir l'ensemble des clés de la salle lors de la location.
- ⇒ Validation du devis PROLUDIC pour l'aire de jeux de Courmelois. Nous chargeons M. Jean-Michel SPANAGEL, chargé des travaux, de demander des devis pour la préparation du terrain et la pose des jeux à différentes entreprises.

⇒ La prochaine réunion aura lieu le mardi 24 janvier 2023 à 20h.

La réunion s'achève à 21h00